

Système de comptabilité économique et environnementale du Canada : intensité et mesures fondées sur la demande pour l'utilisation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, 2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le lundi 28 mars 2022

La demande pour la consommation d'énergie est attribuable en grande partie aux dépenses des ménages

En 2018, les dépenses personnelles des ménages ont continué d'être le moteur principal de la consommation d'énergie au Canada, représentant 44,2 % du total de la consommation d'énergie, soit une légère baisse par rapport à 44,8 % en 2017. La demande pour les exportations internationales a été à l'origine de 39,9 % de la consommation d'énergie en 2018, ce qui représente une légère hausse par rapport à 39,0 % en 2017.

Les mesures fondées sur la demande attribuent les intrants et les résidus (déchets) industriels à l'utilisateur final de biens et services plutôt qu'au producteur. Les dépenses personnelles des ménages comprennent la consommation directe et indirecte d'énergie, ainsi que les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES). Un exemple de consommation directe d'énergie est l'essence dont les ménages ont besoin pour conduire leur véhicule, alors qu'un exemple de consommation indirecte d'énergie est l'énergie requise par les raffineries et d'autres industries pour produire l'essence achetée par les ménages.

Les exportations internationales demeurent le plus important moteur d'émissions de gaz à effet de serre

En 2018, les émissions de GES du Canada ont été en grande partie attribuables aux émissions directes et indirectes découlant de la production de biens et services destinés aux exportations internationales (44,0 %), ainsi qu'aux dépenses des ménages (40,9 %). Depuis 2013, les exportations ont dépassé les dépenses personnelles des ménages comme moteur principal des émissions de GES au pays.

En 2018, l'intensité moyenne de consommation d'énergie industrielle, directe et indirecte, dans l'ensemble des secteurs était de 5,00 gigajoules d'énergie consommée par 1 000 \$ (dollars courants) de production. L'intensité moyenne d'émissions de GES industrielles, directes et indirectes, s'est chiffrée à 0,35 tonne de GES émis par 1 000 \$ de production.

Les intensités offrent une mesure de l'effet de l'ensemble de l'économie sur la consommation d'énergie ou les émissions de GES qu'entraîne un changement de la demande pour la production d'une industrie. Elles comprennent les effets directs et indirects. Les effets directs mesurent les intrants nécessaires (p. ex. la consommation d'énergie) ou les déchets (p. ex. les émissions de GES) associés à un dollar supplémentaire de production d'une industrie donnée. Les effets indirects mesurent les changements en amont nécessaires pour atteindre la production supplémentaire (chacun des produits nécessite, à son tour, la production de divers biens et services provenant des autres industries, ce qui entraîne des effets indirects).

La nouvelle infographie intitulée [Les émissions canadiennes de gaz à effet de serre attribuables aux ménages, 2018](#) présente des faits saillants sur les émissions de GES au Canada attribuables à la consommation des ménages et à l'utilisation de certains biens et services, ainsi que les chiffres connexes sur l'intensité des émissions et leur ventilation selon la catégorie de la demande finale.



Note aux lecteurs

Les comptes de flux physiques de Statistique Canada servent à enregistrer les flux annuels de ressources naturelles, de produits et de résidus entre l'économie canadienne et l'environnement. Les données sont présentées de manière à refléter les activités des industries, des ménages et des administrations publiques. Comme elles s'appuient sur le système de classification utilisé dans les tableaux des ressources et des emplois de Statistique Canada, ces données peuvent être liées à la production brute et à la demande finale pour obtenir les données présentées dans ce communiqué. Ces données sont actuellement offertes à l'échelle nationale seulement.

Les données de 2018 des comptes de flux physiques sont maintenant disponibles, pour ce qui est de l'intensité directe et indirecte de la consommation d'énergie et l'intensité des émissions de gaz à effet de serre, selon l'industrie (tableau 38-10-0098-01), ainsi que les flux physiques par catégorie de la demande finale pour l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre (tableau 38-10-0010-01).

Les données sur l'intensité selon l'industrie fournissent une mesure d'interdépendance entre une industrie, le reste de l'économie et l'usage d'intrants ou la production de déchets. Elles doivent être considérées uniquement pour l'année en cours (et non en séries chronologiques), puisqu'elles sont fondées sur la production brute en dollars courants.

Environnement et Changement climatique Canada est responsable du [Rapport d'inventaire national : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada](#). Cet inventaire, qui permet au Canada de s'acquitter de ses obligations en matière de déclaration en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), se conforme aux lignes directrices publiées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. L'inventaire constitue également le point de référence officiel pour les émissions de gaz à effet de serre (GES) au Canada. Les inventaires nationaux fondés sur la CCNUCC et les comptes de GES fondés sur le Système de comptabilité économique et environnementale des Nations Unies reposent sur des cadres méthodologiques différents, ce qui donne lieu à des estimations de GES différentes. Par conséquent, les définitions de secteurs qui figurent dans ces deux produits sont différentes et elles ne doivent pas faire l'objet d'une comparaison directe. Pour obtenir plus de renseignements sur ces différences, consultez la [page de métadonnées des comptes des flux physiques \(5115\)](#) et la note [Approches complémentaires au rapport des émissions de gaz à effet de serre du Canada](#).

Tableaux disponibles : [38-10-0010-01](#) et [38-10-0098-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5115](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).